



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66121

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/02/2006  
37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT FERRAND 90 B 372

Siret : 378 791 974 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 83 00671

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 503229/28

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 503229/28

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : SAS DEGUY

ZAC DE LA FONTANILLE  
30 RUE JULIEN CHAMPCLOS  
63370 LEMPDES

Téléphone : 04 73 28 57 90

Portable :

Site Internet :

E-mail : sas.deguy@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CHALARD JEAN-PIERRE PRÉSIDENT / GERENTON LAURENT DIRECTEUR  
GÉNÉRAL

Fax : 04 73 28 57 94

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/05/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/05/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	25/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/10/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.